

VOL. 14 - JAN/FÉV 2026

DANS LA BOUCLE

2026

LE CONSEIL MUNICIPAL DE
BAONS-LE-COMTE
VOUS SOUHAITE

UNE BONNE ANNÉE 2026

CHÈRES BANAISES, CHERS BANAIS,

Lorsque cette équipe municipale a pris ses fonctions, le 2 octobre 2021 (début du mandat 28 juin 2020), la situation de notre commune était particulièrement difficile. Les finances étaient fragiles,

les projets à l'arrêt, la confiance ébranlée.

Beaucoup pensaient alors que ce mandat serait celui de l'immobilisme, voire de la résignation.

Pourtant, c'est tout l'inverse qui s'est produit.

Ce mandat a été, avant tout, un mandat **réparateur**.

Il a fallu remettre de l'ordre, corriger les dérives, rétablir des équilibres essentiels.

Cela a exigé des choix courageux, parfois impopulaires, mais toujours nécessaires. Ces décisions, prises avec responsabilité et dans l'intérêt général, ont permis de redresser la situation et de poser les bases d'un avenir plus serein.

Réparer, c'est souvent agir dans la discrétion, sans éclat, mais avec détermination. Ce n'est pas parce qu'on ne voit rien qu'il ne se passe rien. Derrière chaque avancée visible, il y a eu des mois de travail, de concertation et de préparation.

Beaucoup de dossiers de subventions ont été montés, de nombreuses réflexions menées, des dizaines et des dizaines de devis étudiés, des réunions organisées avec des interlocuteurs essentiels : le CAUE 76, le Département, la Région, la Fondation du patrimoine, la Communauté de communes,

la Direction Générale des Impôts, la Préfecture... Ce travail patient et rigoureux, souvent invisible, a été indispensable pour remettre la commune sur de bons rails.

Grâce à la rigueur, à la persévérance et à l'engagement de chacun – élus, agents municipaux, associations, bénévoles – notre commune a retrouvé une stabilité qui lui manquait. Les comptes ont été assainis. Les projets structurants ont pu être relancés, certains équipements publics rénovés, et la vie locale a repris son souffle.

Ce mandat n'aura peut-être pas été celui des grandes inaugurations ou des annonces spectaculaires, mais il aura été celui du redressement, du courage et de la responsabilité. Il aura permis de restaurer, de consolider et de préparer le terrain pour la suite.

La sécurité a toujours été l'une des priorités de la commune. C'est dans cet esprit que la municipalité a commencé à s'atteler à la réfection des voiries, morceau par morceau, avec déjà plus de 30 000 euros investis et a rebouché une marnière sous la route du Bailli.

Avec les conseils des Bassins Versants, des aménagements ont été entrepris pour ralentir la circulation route du Bois-Locrel.

Et prochainement, grâce à la participation d'Yvetot qui a offert des panneaux, une zone à 30 km/h sera mise en place au quartier du Fay.

Toujours dans un souci de sécurité et de réactivité, une antenne de réception a été installée afin que tous puissent être joignables en cas de problème, que ce soit sur l'autoroute ou sur la commune. Ce dispositif permet également à la préfecture de nous contacter rapidement en cas d'urgence (Nous en avons été témoin lors de la tempête Goretti).

Merci à tous ceux qui ont contribué à ces avancées concrètes pour la sécurité et le cadre de vie de chacun.

L'arrêté de mise en sécurité du presbytère a également pu être levé grâce à la remise aux normes des locaux par des artisans, membres d'une association de bénévoles compétents, qui ont su remettre aux normes ce qui posaient problème. Le presbytère peut désormais envisager l'avenir avec sérénité et retrouver toute sa place dans le patrimoine communal.

Une mention toute particulière doit être adressée à nos associations et à notre CCAS . Elles sont le cœur battant de notre commune, celles qui animent, qui rassemblent, qui créent du lien entre les générations. Grâce à elles, la fête de la musique, la fête des voisins, les moments conviviaux de Noël (les jouets de Noël pour les enfants, les colis, le restaurant pour les aînés, le salon des VDI , le marché de Noël et tant d'autres belles initiatives ont pu voir le jour. Ces moments de partage et de convivialité rappellent que notre commune a à cœur l'être humain, son bien-être, sa sécurité et son épanouissement.

Merci à toutes les associations banaïses, ainsi qu'à celles qui, bien qu'extérieures au village, œuvrent dans notre commune avec la même générosité et le même engagement.





Palmarès 2025 Villes et villages où il fait bon vivre

DÉCOUVREZ LE CLASSEMENT DE VOTRE COMMUNE

76 - Seine-Maritime

Baons-le-Comte - 76190

En partenariat avec : **Le Journal du Dimanche**



<http://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com>



Baons-le-Comte : classements au palmarès 2025 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national

Position nationale

10862 / 34 795

Position parmi les communes de 0 - 500 habitants en France

1216 / 18344

Positions au niveau départemental

Position départementale

236 / 708

Position parmi les communes de 0 - 500 habitants dans le département

28 / 345



<https://www.facebook.com/Mairie-de-Baons-le-Comte-104250068811020/>

sur le site : <http://baons-le-comte.fr> et sur

